



## AUTORISATION PARENTALE

Obligatoire pour les mineurs de 13 à 18 ans  
À remplir par les parents ou responsables légaux

AUTORISATION DE PARTICIPATION D'UN MINEUR DE 13 ANS ET PLUS SANS ACCOMPAGNATEUR

À LA SORTIE AU MONT AVILA – SAINT-SAUVEUR du 4 MARS 2019

Par la présente, je soussigné, \_\_\_\_\_, père/mère / tuteur de l'enfant désigné ci-dessous :

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_ ÂGE \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant à participer à la sortie du 4 mars 2019 à la station de Ski Mont Saint-Sauveur Avila organisée par la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil.

J'ai bien noté que les participants à cette sortie ne sont pas encadrés au cours de la journée et qu'ils skient sous leur entière responsabilité.

Je dégage la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil de toute responsabilité en cas d'accident ou de problème pouvant survenir lors de la sortie.

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ cellulaire : \_\_\_\_\_

Je certifie l'exactitude des renseignements portés ci-dessus

Date :

Signature :

*Ce document devra être obligatoirement remis lors de l'inscription d'un mineur de 13 à 18 ans à la sortie.*